

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 27 mai 2021

Présidence de M. Jonas Kocher

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis **amendé** N° 85-2021 de la Municipalité du 8 mars 2021,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

~~ALLOUE à la Municipalité un crédit de CHF 2'358'200.- TTC pour permettre les études préalables du projet, ainsi que l'organisation d'un concours d'architecture pour le site entier et l'étude pour la transformation du collège et la salle de gym de Verdeaux.~~

ALLOUE à la Municipalité un crédit de CHF 192'800.- TTC pour permettre les études préalables du projet.

ALLOUE à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.- TTC pour les travaux de rénovation des toitures aux Pavillons de Sous-Biondes.

Ces dépenses seront financées par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif suivants :

- ~~Compte N° 3500.2048.5030 Site scolaire Verdeaux - Pépinières - Saugiaz - Concours et études - CHF 2'358'200.- TTC.~~
- **Compte N° 3500.2048.5030 Études préalables - Site Scolaire Verdeaux - Pépinières - Saugiaz - CHF 192'800.- TTC**
- ~~Compte No 3500.2049.5030 Pavillon de Sous-Biondes - Travaux de rénovation - CHF 180'000.- TTC.~~

Ces dépenses seront amorties en 30 ans, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Ainsi délibéré en séance du 27 mai 2021.

Le Président

Jonas Kocher



La Secrétaire

Yvette Charlet